

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2019

N° 2019-07-13

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept septembre à quinze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 14
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 18 Exprimées par pouvoirs : 12 Total (mini 19) : 30
Quorum atteint

Délégués présents(es)

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte
d'Azur**

(porteuse de 2 voix)

Jacqueline BOUYAC

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**10 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Myriam HUGUES, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Marlène MOURIER à Philippe CAHN, Marcel BAGARD à Rosy FERRIGNO, Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Valery LIOTAUD à Marie-Pierre MONIER, Christelle RUYSSCHAERT à Pascale ROCHAS.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Marc GUERIN, Jean-Jacques MONPEYSEN, Roland PEYRON

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures 30.

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Vente de tabliers « Marque Valeurs Parc » - Proposition d'un prix de vente aux hébergeurs marqués en sus de ceux offerts.

Le Président expose,

La stratégie de valorisation de la marque Valeurs Parc naturel régional dans les Baronnies provençales s'organise notamment autour du renforcement de la visibilité de la marque sur les lieux de séjour et de vente.

Dans cette optique et conformément au plan d'actions relative à l'animation de la marque, le Parc a fait réaliser 110 tabliers de cuisine brodés du logo de la marque Valeur parc naturel régional ainsi que du logo du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Par souci de cohérence avec les valeurs de la marque, les tabliers ont été tissés, confectionnés et brodés par une entreprise française.

Le prix unitaire d'un tablier brodé est de 21,55 € TTC.

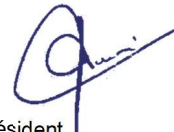
Le Président propose :

- d'offrir un tablier à chaque marqué de la filière hébergement / restauration (23 établissements à ce jour) et de la filière produits agricoles (4 producteurs à ce jour) ;
- de permettre aux marqués qui le souhaitent d'acquérir un ou plusieurs tabliers au prix unitaire de 16 € TTC. Pour information, 39 tabliers ont déjà été précommandés avant le lancement de la production.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** la diffusion des tabliers tels que proposée
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS